

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille quinze, le lundi 6 juillet à 18h00 heures, le Conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le mardi 30 juin, conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

### Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, Adjoints au Maire. M. PAOLINI, Mme JEANNE, M. CASTELLANA, Mme SICHI, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, Mme ZUCCARELLI, Mme MASSEI, M. CHAREYRE, M. DELIPERI, M. LUCIANI, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI Conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

		The state of the s
M. BALZANO	à	Mme OTTAVY
Mme BIANCAMARIA	à	M. PAOLINI
Mme FLAMENCOURT	à	M. DELIPERI
Mme BERNARD	à	Mme SICHI
M. FERRARA	à	M. MARCANGELI
Mme FALCHI	à	Mme COSTA
M. MONDOLONI	à	Mme GUERRINI
Mme VILLANOVA	à	Mme MASSEI
M. CIABRINI	à	M. LUCIANI
Mme GRIMALDI D'ESDRA	à	M. FALZOI
M. LEONETTI	à	Mme GIACOMETTI

### **Etaient absents:**

M. CAU, M. FILONI, M. RENUCCI, Mme RICHAUD, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée : 49
Nombre de membres en exercice : 49
Nombre de membres présents : 34
Quorum : 25

Le quorum étant atteint, M. DELIPERI est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 6 juillet 2015

Délibération N°2015/236

L'individualisation de subvention au bénéfice de l'association EMAHO

## Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

Dans le cadre de sa politique de soutien aux activités culturelles, la Ville d'Ajaccio apporte chaque année une aide financière aux associations, contribuant ainsi à la promotion et au développement de la culture dans toutes ses dimensions.

D'autres services de la Ville et particulièrement, le Contrat de ville participent également au financement des associations et apportent de nombreuses aides techniques, ainsi la ville d'Ajaccio organisera en collaboration avec l'association EMAHO l'opération « Quartiers Numériques » sur la place du Diamant, soit deux journées d'ateliers d'initiation aux arts numériques et une soirée dédiée à la musique électronique.

Les Ateliers CLIQUES NUMERIQUES s'inscrivent dans le cadre de la programmation de médiation et d'actions culturelles de la Direction de la Culture de la Ville (délibération n°2015/136 du lundi 27 avril 2015). Il s'agit d'ateliers de création et d'initiation aux arts et métiers du numérique.

L'association EMAHO prendra en charge quant à elle l'organisation du KIOSQUE ELECTRONIQUE. Ce moment festif et de découverte des arts numériques se déroulera sur la place du Diamant le 20 juin, le concept étant de proposer aux habitants de la ville un événement festif et interactif de qualité, gratuit et ouvert à tous.

L'événement permettra la découverte des arts numériques au travers de prestations visuelles et sonores.

Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à l'individualisation de la subvention au bénéfice de l'association EMAHO pour un montant de 15 000€.

Les crédits nécessaires sont prévus dans le BP 2015 au chapitre 65, article 6574.

#### IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

De se prononcer sur l'attribution de la subvention proposée ci-dessus.

D'autoriser Monsieur le Député Maire à signer tous les actes administratifs et à passer toutes conventions, relatifs à l'ensemble de cette proposition.

#### LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

## LE CONSEIL MUNICIPAL, Ouï l'exposé de Simone GUERRINI, adjointe déléguée Et après en avoir délibéré

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29; Vu la loi d'orientation 92.125 du 6 février 1992; Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 3 juillet 2015;

# APPROUVE A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

L'attribution de la subvention précisée.

#### DIT

Que les crédits nécessaires sont prévus dans le BP 2015 au chapitre 65, article 6574.

## AUTORISE Monsieur le Député-maire

A signer tous les documents relatifs à l'ensemble de cette attribution.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus. (Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE

Laurent MARCANGELI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20150716-2015\_236-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/07/2015

Publication: 16/07/2015

Pour l'"autorité Compétente" par délégation

